



Institut d'Aïkido

Informations pour les Passages de Grade

1 – Pour l'enregistrement des Passages de Grade :

Pour les pratiquants non affiliés à l'Institut d'Aïkido , il est indispensable de :

- remplir une demande d'adhésion de l'Institut d'Aïkido,
- et d'effectuer le règlement de la licence , soit 35 Euros.

Pour chaque Passage de Grade, le candidat présente :

- sa carte de grade,
- sa fiche d'inscription ,
- et le règlement du passage de grade.

La carte de grade : Toute licence donne droit a une carte de grade. La carte de grade est un Document à conserver avec attention. Elle retrace le parcours du Pratiquant et atteste des grades. Dans les cas exceptionnels de perte, le pratiquant le signalera pour obtenir une nouvelle carte en contrepartie d'une participation aux frais de remplacement.

2 – Pour la fiche d'inscription : Le candidat remplit dûment les mentions :

Nom	Prénom
Date du Passage	Age
Votre Dojo	Lieu de Pratique du pratiquant
Grade Actuel	Niveau actuel de la personne
Examineur(s)	Examineur(s) du passage de grade
Senseï	Votre Professeur
Grade Présenté	Niveau présenté

3 - Pour les Tarifs :

		Tarif
Enfant	6 ans à 12 ans	5 €
Adolescent	13 ans à 17 ans	10 €
Adulte	+18 ans	20 €

Grade	Tarif
1 ^{er} DAN	40 €
2 ^{ème} DAN	50 €
3 ^{ème} DAN	60 €
4 ^{ème} DAN	70 €
5 ^{ème} DAN	80 €

